

" Parler français-là même, c'est quoi? "

Constantin Dabiré

Imposer la bâtardise francophone

Volume 6, Number 2, 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/006078ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/006078ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (print)

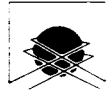
1703-7921 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dabiré, C. (1982). " Parler français-là même, c'est quoi? ". *Anthropologie et Sociétés*, 6 (2), 17–26. <https://doi.org/10.7202/006078ar>

« PARLER FRANÇAIS-LÀ MÊME, C'EST QUOI ? »



Constantin Dabiré

Francophonie... Francophobie... Francophilie ? De quoi s'agit-il ? De même qu'une facile faute de frappe peut transformer le mot francophonie en franco-phobie !... de même une certaine façon de traiter la francophonie in concreto peut provoquer de la francophobie dans les cœurs. Est-il besoin d'explications ? Depuis le temps que j'observe et écoute les apôtres de la « Francophonie », j'ai fini par me convaincre d'une chose : à savoir que les projets et les discours sur la francophonie sont « piégés ». À leur propos on évite difficilement la désagréable impression que la lutte pour la francophonie est récupérée quelque part par une ou des instances autres que culturelles ; ce détournement confère à la francophonie un caractère ambigu qui porte préjudice, à n'en point douter, aux efforts des « âmes de bonne volonté » qui luttent légitimement pour cette cause. C'est pourquoi les réflexions qui vont suivre voudraient contribuer à démystifier une certaine francophonie, ou tout au moins attirer l'attention sur les pièges qui guettent ce « Mouvement ». Ce faisant, je me surprends à me demander de quoi je me mêle : de quel droit (ou si l'on préfère, à quel titre) suis-je en train d'écrire sur la francophonie ? Honnêtement je dois avouer que la réponse n'est pas claire pour moi : tout d'abord, il n'est pas sûr que je sois francophone — je m'expliquerai plus loin — et d'un autre côté ce n'est pas par francophobie que je me lance dans ce débat. Certes ma francophilie n'est pas bien énorme — pour des raisons que le lecteur saisira en filigrane de ce texte, mais que je ne voudrais pas exposer ici — cependant elle est suffisante pour neutraliser le démon de francophobie qui sommeille dans le subconscient... Alors de quoi je me mêle ?

Disons que c'est le hasard qui a combiné les circonstances qui m'ont amené à prendre la plume sur le thème de la francophonie : lorsque l'idée me vint de quitter ma Haute-Volta natale, en quête d'une université « francophone » qui ne serait pas en France..., je commençai par chercher du côté de l'Afrique : Côte-d'Ivoire, Sénégal, Zaïre... J'en étais encore à faire

le tour (en esprit) de « l’Afrique francophone » lorsqu’un Canadien de mes collègues-enseignants me suggéra le Québec. L’idée me plut à plusieurs titres : en particulier, le bilinguisme canadien m’attirait d’une façon spéciale. Soit dit en passant que loin du Canada on s’imagine facilement que « tout Canadien parle couramment et indifféremment l’anglais et le français »... J’allais donc trouver au Québec une occasion rêvée de perfectionner ce « fichu » anglais que tous mes efforts ne sont pas parvenus à maîtriser, tout en rédigeant tranquillement ma thèse de philosophie en cette langue française qui, quant à elle, ne me posait aucun problème. Effectivement j’étais persuadé de « posséder » mon français, d’être francophone... et pour cause : depuis l’âge de six ans où je suis rentré à l’école, il n’a été question que de « parler français », le « bon français » bien sûr ! Pas celui des « Anciens Combattants », ni le « petit-nègre » des domestiques coloniaux. Dix années consécutives de grammaire française, de vocabulaire français, de « cours de langage » français, de stylistique française, de littérature française... le tout abondamment arrosé de dictées-rédactions-corrections (et punitions : un coup de règle ou/et de fouet pour chaque faute d’orthographe par exemple...), de récitations françaises (toutes les fables de La Fontaine y sont passées, sans exagération), de chansons françaises (à commencer par la Marseillaise évidemment, et « Napoléon avait sept-cent soldats », « La victoire en chantant nous ouvre la barrière », etc. etc.). Pour faire acquérir l’*habitus* de « parler français » à ces jeunes broussards qui avaient l’incurable manie de recourir spontanément à leurs langues maternelles, qualifiées (il vaudrait mieux dire disqualifiées) pour le besoin de la cause de « barbarismes », les moyens et les « trucs » ne manquaient pas : il suffisait, par exemple, de leur assigner un maître d’une autre ethnie, ne parlant pas le « dialecte local », et avec qui la conversation, et bien entendu les cours, ne pouvaient se faire qu’en français. « Le bonnet d’âne » pour celui qu’on surprenait à parler sa langue maternelle circulait sans cesse de tête en tête... Je me souviendrai toujours, pour ma part, de mes premières semaines à l’école : après quelque temps de tolérance relative, il fallut apprendre la « kilométrique » formule de « Monsieur, permettez-moi de sortir, s’il vous plaît » ; c’était la clé qui donnait accès aux... toilettes ! (pendant les heures de cours s’entend) ; celui qui ne la connaissait pas n’avait plus qu’à attendre l’heure de la récréation. C’était certainement éducatif sur le plan du contrôle personnel des « besoins naturels » ; il n’empêche que l’angoisse créée par la situation nouvelle augmentait ces besoins qui avaient la mauvaise idée de ne survenir qu’aux moments critiques ! Je vous fais grâce des détails pittoresques ou macabres qui faisaient alors le charme du « Cours Préparatoire 1ère année : CP1 »... Lorsque je parvins au secondaire, je retrouvai sous une autre forme l’obligation du français et l’interdit des langues africaines : dans un établissement qui rassemblait une multitude variée d’élèves provenant des quatre coins de la région, le souci de faire l’unité trouva dans la langue française une solution merveilleuse : un article célèbre du Règlement de cet établissement interdisait l’usage des langues maternelles, exceptés les jours de grandes fêtes et les fois où l’on recevait les visiteurs ne parlant pas le français. Je vous laisse deviner tous les trucs inventés par les

surveillants comme par les élèves pour faire respecter (ou pour déjouer) cette discipline.

À toutes ces techniques, il faut ajouter les programmes officiels d'études qui tournaient sempiternellement autour de la France : je pense en particulier à celui « d'Histoire-Géographie » où l'on retrouvait chaque année sous une forme ou une autre, la France : de Vercingétorix à Charles de Gaulle, en passant par Napoléon et les autres, et de l'Alsace aux Pyrénées en s'attardant sur le Bassin parisien pour y fouiller toutes les couches sédimentaires, etc...

Je dois des excuses au lecteur pour avoir abusé de sa patience : cependant si je me suis permis de lui « raconter ma vie », c'est pour lui permettre de me suivre. Je tiens également à souligner que cette sortie sur ma « francophonisation » ne contient aucun ressentiment contre mes maîtres et éducateurs pour qui je n'éprouve que du respect et de la reconnaissance : ils étaient de leur époque et c'est tout à leur mérite que d'avoir réussi à m'apprendre tant de choses en plus du français... Donc, après ces années d'intense apprentissage du français sur place, auxquelles il faut ajouter quatre années de séjour en France même (où ma francophilie subit un choc qui faillit la faire chavirer en francophobie), je m'estimais en droit de me croire francophone...

Armé donc de ma francophonie, je débarque à Montréal le 31 décembre 1979 prêt à affronter le bilinguisme canadien. Il ne se fit pas attendre : « Welcome, Sir; do you speak English ? Parlez-vous français ? »... Comme il s'agissait des formalités officielles d'immigration, je jugeai le moment mal choisi pour jouer au bilingue : je déclarai ma francophonie sans hésiter. Mais une fois franchie la barrière, je tendis mes deux oreilles : la droite pour le français, la gauche pour l'anglais, et je tins ma langue prête à toute éventualité... Cette gymnastique ne dura que le temps de mon séjour à Montréal. Lorsque je débarquai à Québec, les choses prirent une tournure inattendue : tout d'abord mon oreille gauche se trouva bien vite en chômage, et ce fut heureux en quelque sorte, malgré une petite déception, car elle dut voler au secours de sa compagne qui s'en tirait fort mal avec le français : — « Il fait fret hein ! »... « Où c'est que tu restes ? »... « C'est le fun ! » « C'est-tu dispendieux le voyage ? »... « C'est de valeur ! »... « À part de ça, comment trouves-tu ça par ici ? »... Et comment oublier cette nuit mémorable du 1er janvier 1980, où un ami me conduisit à la veillée qui réunissait sa famille : je commis une grosse erreur de départ en répondant oui à la question de savoir si je parlais le français (« Quelle question ! », pensai-je en moi-même). Quand vint le moment de la conversation spontanée, je n'en crus pas mes oreilles : je ne comprenais plus rien au français que j'entendais ! Je ne suis pas prêt d'oublier ce choc : pensez donc !, ma francophonie remise en question; toute une soirée avec des francophones devisant en français sans pouvoir suivre la conversation ! Je me souvins alors d'une mésaventure semblable qui m'était arrivée, cette fois-là, en Fran-

ce : dans la métropole même de la francophonie, dans un village quelque part au bord de l'Atlantique, je me vis obligé de recourir aux bons offices d'un ami étudiant pour me faire « traduire » le langage de ces francophones français auquel je n'entendais rien... Cependant, je n'en fis pas une affaire alors : ces villageois ne parlaient qu'un « patois local », tandis que moi je possédais le « bon français » ! Ma francophonie n'en était que plus assurée.

Mais l'aventure de cette veillée à Québec me donna beaucoup à penser; et je me mis à réfléchir sur un autre genre de « français local » qui se parle de plus en plus en Haute-Volta, et qui nous vient en directe ligne de notre voisine, la Côte-d'Ivoire. Comme on le sait, tout bon Voltaïque a fait, dans sa jeunesse, un tour en Côte-d'Ivoire... Et de plus en plus, les « analphabètes » qui y séjournent quelque temps, en reviennent capables de « parler français » : le « français d'Abidjan » ou « français ivoirien »... N'étant pas linguiste, je me sens incapable d'analyser ce français africanisé. On peut dire en gros qu'il consiste à utiliser un vocabulaire français de base, prononcé avec un fort « accent africain », dans une syntaxe qui doit faire se retourner M. Vaugelas dans sa tombe : on a l'impression d'un massacre délibéré des règles de grammaire. (Peut-être est-ce pour cette raison que ce « français » a toute ma sympathie... Ce serait compréhensible après tout ce que j'ai souffert des accords du participe passé, et des compléments d'objet direct et indirect...). Toujours est-il que ce français est fort répandu dans Abidjan et les villes ivoiriennes. C'est la langue chérie des ouvriers, manœuvres, chômeurs et de tous ceux « qui n'ont pas été à l'école ». Malgré son envergure et sa popularité, la gent intellectuelle la boude et la combat, ou tout au moins, s'en amuse — tant il est vrai qu'elle est pittoresque de désinvolture —. En certaines circonstances, elle est cependant obligée d'y recourir : telle cette Parisienne (francophone évidemment) dont le domestique (Ivoiro-francophone) ne comprenait pas le langage :

- Brahima, apporte le vin s'il te plaît.
(Silence, longue attente... puis le domestique apparaît avec... de la levure !)
- Qu'est-ce que c'est que ça, Brahima ?
- C'est levain-là que tu demandé, Madame.
- Non non Brahima; tu m'as mal compris : j'ai demandai d'apporter le vin, pas de la levure...
Brahima hésite, puis finit par demander :
- Véritément, Madame, quelle la chose on s'appelle levain ? Je n'a connais pas lui.
- Pas possible ! Tu n'as jamais bu du vin ?
- Ah bon !... Lé du-vin ? (prononcer di-vin...), je connais ça bien bon même; comme vous lé dit lévin-là, je moyen pas comprends ton bouche-parole. Français pour toi-là, il est fort trop, Madame.

Et depuis lors, Madame commande son *du-vin* pour éviter la méprise.

Il s'est trouvé quelqu'un, un Ivoirien de grande culture (l'abbé Paul Kodjo, pour ne pas le nommer), auteur de l'hymne national ivoirien, pour s'intéresser à ce « français ivoirien ». Non seulement il l'a appris et le parle plus spontanément (paraît-il) que le « bon français », mais bien plus, il a entrepris une série de publications en cette langue : transcriptions de textes littéraires (les fameuses fables de La Fontaine !), et surtout – chose étonnante – de textes bibliques : la création, Le saint homme Job, les béatitudes, etc. Les premiers disques qui en sortirent connurent un succès surprenant auprès de la population « analphabète », manifestement heureuse de voir « son français » reconnu et mis en valeur... Mais les tenants de la francophonie orthodoxe, défenseurs du « vrai français » en prirent la mouche : c'était un véritable attentat contre le français ! Il faut avouer que l'abbé n'y était pas allé de main morte : il avait poussé l'audace jusqu'à se rendre en France pour y donner des séances publiques d'audition de ce « français »... Cependant son courage porta du fruit et son exemple fut suivi : le « français ivoirien » a progressivement conquis son droit de cité jusque dans la presse abidjanaise; les aventures de « Dago », paysan ivoirien dans Abidjan, rédigées dans cette langue pittoresque, ont fait le succès d'*Ivoire-Dimanche*. Pris au dépourvu, les défenseurs du « bon français » finirent par faire contre mauvaise fortune bonne mine : ils lisent bien « Dago en Abizan » et s'en amusent, tout en escomptant que l'affaire n'aille pas plus loin. Pendant ce temps, de gigantesques efforts et moyens sont déployés pour la cause du « vrai français » par le truchement d'une scolarisation intense qui n'envisage rien de sérieux pour les langues autochtones ivoiriennes, encore moins pour « un français bâtard » comme celui de Dago... La guerre contre l'analphabétisme dans ces pays (Haute-Volta, Côte-d'Ivoire, Sénégal) est presque toujours conçue comme un combat contre l'ignorance du français. Un quotidien dakarois (dont j'ai malheureusement perdu les références) se plaignait de cette confusion courante entre analphabétisme et ignorance du français, au point de traiter d'analphabètes les Scribes de la religion musulmane (« qui ne savent lire et écrire que... l'arabe »). Lorsque – il y a trois ou quatre ans – on a proposé à des paysans voltaïques de les alphabétiser dans leurs langues respectives, ce fut une véritable révélation : on pouvait apprendre à lire et à écrire autrement qu'en français ! Finis les « cours du soir » qui consistaient à apprendre à parler français « comme il faut »...

Après toutes ces considérations, il me vient en tête les réflexions suivantes : comme dirait Dago, « parler français-là même c'est quoi ? » ou en « bon français », qu'est-ce que la francophonie ? Naïvement, on pencherait à dire que la francophonie c'est le fait de parler la langue française... Mais consultons le Larousse, un dictionnaire français (qui donne le sens des mots, en distinguant les usages en « courant », « familier » etc., et donnant à l'occasion quelques règles de grammaire, bref un guide sûr du « bon français ») : Que dit le « Petit Larousse illustré 1980 » ?

- Francophone : qui parle français.
- Francophonie : collectivité constituée par les peuples parlant le français : la Wallonie appartient à la francophonie.
(Comme on l’aura remarqué, le bât commence à blesser...)
- Francophile : qui aime la France (et non plus : « parler le français »)
- Francophilie : amitié envers la France (Faut-il sous-entendre qu’il n’existe pas une « collectivité constituée par les peuples aimant la France » ?)
- Francophobe : qui déteste la France.
- Francophobie : ce mot n’existe pas dans ce dictionnaire... (Cela va de soi : comment pourrait-il exister une « collectivité constituée par les peuples détestant la France ! »)

Ce petit jeu de mots est fort instructif : on passe allègrement de la langue française à la France; il est facile de flairer le piège. En raison de quoi je propose la définition suivante de la « Francophonie » : « Idéologie qui s’efforce de regrouper en une sorte de collectivité politico-culturelle, certains pays où l’on a d’abord pris soin d’enseigner le bon français à quelques-uns chargés de le promouvoir, de façon à garantir l’influence de la France et son leadership dans les affaires internationales où celle-ci pourra compter sur l’amitié de ces Alliées. Le Sénégal, la Côte-d’Ivoire, la Haute-Volta... font partie de l’Afrique occidentale francophone ». On aura beau dire, on aura beau faire, un certain mouvement « francophone » n’est rien d’autre que de « l’amitié envers la France » déguisée; au pire il traduit une « France-lâtrie » de mauvais aloi.

Que la « Wallonie » (si elle existe) ou le Québec s’occupent de francophonie, cela se comprend assez facilement : même un détournement politique dans ce cas peut contribuer à la sauvegarde d’une langue et d’une culture en danger de se perdre; une langue et une culture qui sont bien celles du peuple « wallon » ou québécois. Quand la France lance la Francophonie en Afrique, on sait ce qu’elle cherche : maintenir et élargir son influence politique sur ses « anciennes » possessions, sous le couvert de la langue. Mais lorsque la Haute-Volta, la Côte-d’Ivoire ou le Sénégal se mêlent de francophonie, c’est à n’y plus rien comprendre : ce n’est un secret pour personne que, dans ces pays, la langue française, décrétée « langue officielle » (à distinguer des « langues nationales »), est loin d’être celle que parle la moyenne des gens; c’est même certainement une solution de pis-aller dans l’épineux problème du pluralisme linguistique qui caractérise ces anciennes colonies françaises, découpées au crayon sur la carte et en dépit du bon sens sur le terrain; regroupant pêle-mêle des moignons de peuples ayant appartenu à des cultures et langues fort différentes... La francophonie que l’on décrète comme solution d’avenir dans ces pays en quête de nationalité et d’unité, est visiblement un leurre : s’il est vrai que les hommes dans ces pays se font une fierté particulière de parler plusieurs

langues (ce fait est en tout cas très remarquable en Haute-Volta, même chez les ressortissants de l'ethnie majoritaire qui auraient davantage tendance à se contenter de leur langue, en rêvant de l'imposer un jour aux autres...), si donc ils aiment être polyglottes, il est insensé de penser qu'ils accepteront de se départir de leur propre langue maternelle ou « nationale », pour embrasser la cause d'une « francophonie » contre laquelle ils auraient bien des raisons de lutter après toutes les humiliations que la colonisation française a fait subir à leur langue et culture. Si l'ancienne formule de colonisation a échoué dans son projet de faire de ces peuples des « Français d'outre-mer » dans une « Afrique occidentale française » (A.O.F.), la nouvelle forme, pour déguiser qu'elle soit sous le slogan linguistique (Afrique occidentale francophone), ne me paraît guère promettre davantage.

Dans les circonstances actuelles où ces jeunes nations en formation sont confrontées au problème de leur unité sous toutes ses formes (politique, culturelle, etc.), la langue française, langue des élites, langue des bureaux, représente seulement un palliatif qui, pour efficace qu'il soit, ne donne aucunement droit à la « francophonie » tapageuse telle qu'organisée par la France, ni même sous sa forme wallonne ou québécoise. Lorsque « la collectivité constituée par les peuples parlant le français » se réunit pour des colloques ou des festivals, il est clair que les objectifs des partenaires ne sont pas les mêmes, même si tous arborent la bannière de la langue française. En ce qui concerne les partenaires africains, ce qu'ils apportent à ces rencontres reflète la situation ambiguë et quasi mensongère qui prévaut à domicile : une francophonie contestable qui fait que leur participation à ces « échanges » entre francophones est un porte-à-faux ; les délégations de la francophonie africaine font souvent montre d'un folklorisme quasi irrespectueux pour les cultures qu'elles représentent. Et dans le meilleur des cas, lorsque réussite il y a, l'entreprise n'en demeure pas moins contestable comme œuvre francophonique : tout au plus pourrait-on y voir un essai de dialogue entre cultures différentes qui sont loin d'être toutes « francophones ». Le zèle pour la francophonie, dans ces conditions, cache mal son caractère de diversion : les promoteurs de cette cause, outre les visées politiques dont il sera question plus loin, tentent de voiler sous ce subterfuge une flagrante démission vis-à-vis des cultures et des langues autochtones qui, il est vrai, posent un sérieux problème aux pays africains. La francophonie apparaît alors comme un mythe (au sens désuet du terme) chargé de distraire pour faire oublier la réalité.

Mais surtout la francophonie telle qu'elle est menée sert de cheval de bataille politique : on le sait, la politique qui fait feu de tout bois ne pouvait manquer d'investir la question linguistique pour la récupérer et l'utiliser à des fins autres que culturelles. L'intérêt des anciennes colonies françaises (tout au moins en Afrique) pour la francophonie concerne beaucoup moins le souci pour la langue française que les rapports de politique internationale : il traduit manifestement « l'alignement sur la France » ; celle-ci, de son côté, utilise ce mythe pour maintenir et renforcer son influence politique et son

incurable volonté de domination. Ce détournement de la question par la politique ne fait point de doute : lorsque, par hasard, advient une opposition à la politique extérieure d'un de ces pays africains francophones, on voit surgir aussitôt un intérêt subit pour d'autres langues (arabe, allemand, russe...) au gré des tendances politiques. L'attrait du Voltaïque, du Sénégalais, de l'Ivoirien... pour les langues étrangères (qu'il aime apprendre pour sa culture personnelle), est ainsi exploité à des fins idéologiques.

Encore heureux si cette exploitation politique pouvait indirectement servir le besoin culturel primitif ! Mais force est de reconnaître que les politiciens ne jouent même pas franc jeu : ils ne s'occupent pas vraiment de cette francophonie qui leur sert de cheval de bataille, la même remarque valant pour les « arabo-philes » et autres agitateurs culturels. Tout au plus, les responsables politiques laisseront carte blanche à la France, à l'Arabie ou à la Libye ... pour organiser sur place la francophonie ou l'arabo-phonie. C'est alors que la France s'amène en brandissant le drapeau du « bon français », que l'Arabie Saoudite construit des mosquées et que la Libye de Kadafi livre des armes... Que si toutefois il était besoin de s'occuper de francophonie, je veux dire de prendre en considération la langue française, dans ces pays africains (pourquoi pas ?...), il y aurait lieu, me semble-t-il de se pencher sur le français tel qu'il est parlé là-bas. Comme il a été signalé plus haut, la « Francophonie » officielle a jusqu'ici méprisé ou combattu le français africanisé, fermant les yeux sur ces francophonies locales au nom d'un problématique « bon français » pour lequel on ne regarde pas aux dépenses. Je reconnais sa valeur au français académique; j'admets le bien-fondé de l'existence d'une Académie française. Mais de là à boudier le « français ivoirien » en Côte-d'Ivoire, ou le québécois au Québec, au nom de cette institution, il y a là une prétention abusive. Le français tel qu'il *devrait* se parler et s'écrire est une sorte d'idéal fictif dont la réalisation concrète est bien problématique; encore que le travail de l'Académie consiste souvent à cautionner un usage qui s'impose. On a tendance à oublier cette banale constatation : une langue vivante est un perpétuel défi à toute Académie (le français tel qu'il se parle à Paris, au nez et à la barbe de l'Académie, se passe royalement des directives académiques); et une langue bien réglementée une fois pour toutes, est une langue morte (exemple : le latin; ou mieux, l'Espéranto, ce mort-né de la prétention linguistique). Que l'Académie française se charge de gérer le français idéal, c'est son affaire; mais qu'elle prétende légiférer sur la francophonie universelle lors même qu'elle ne peut contrôler le français vivant dans les limites de l'Hexagone, cela s'appelle de l'imposture.

Je ne connais pas suffisamment le français de Dago que je n'ai pas eu la possibilité d'approfondir. Il m'est donc impossible de fournir des détails qui militeraient en faveur de sa prise en charge dans les programmes d'alphabetisation en Côte-d'Ivoire. Mais au seul plan des principes, on peut affirmer qu'une francophonie ivoirienne qui se veut authentique ne peut négliger ce français local qui tend à devenir régional. Les tentatives de

l'abbé Kodjo et d'*Ivoire-Dimanche* ont même fait la preuve d'une possibilité de s'en occuper utilement; il me semble que l'on pourrait aller beaucoup plus loin dans ce sens, si la quasi totalité des efforts et des moyens investis pour l'alphabétisation (entendre scolarisation) n'était pas allouée à la cause de ce maudit « bon français » que l'on retrouve si difficilement dans le langage courant des francophones. Il serait peut-être intéressant de faire une comparaison avec la situation de l'anglais dans le monde. Les États-Unis d'Amérique sont anglophones; il y a cependant gros à parier que l'américain tel qu'il est parlé et écrit ne soit pas le « bon anglais » d'Oxford ou de Cambridge... Viendra-t-il à l'idée d'un Britannique de se rendre à New York pour apprendre aux Américains comment parler l'anglais ? (Évidemment les U.S.A. ne sont plus une colonie anglaise depuis le temps qu'ils ont pris leur indépendance, celle-là, réelle). Également Londres ne semble pas s'offusquer outre mesure de l'anglais tel qu'il se pratique au Ghana ou au Nigéria, et les Ghanéens n'éprouvent pas un complexe d'infériorité à parler leur « anglais ghanéen » (expression forgée par les « francophones » voltaïques) : les artistes ghanéens, par exemple, s'expriment, sans sourciller, dans un anglais qui ne le cède parfois en rien au « français ivoirien ». Aussi, il n'existe pas, à ma connaissance, une « Anglophonie » regroupant les peuples parlant l'anglais. (Le terme n'existe pas dans notre Larousse). L'ex-Commonwealth affichait clairement ses intentions (politico-économiques) et ne se camouflait pas derrière le prétexte de l'anglais. Toutes les langues du monde se contentent d'exister et de se répandre; seul le français doit recourir à la « Francophonie »... pourquoi ? (Depuis un certain temps, l'arabe aussi éprouve le besoin d'un « pan-arabisme », et on soupçonne bien ce que cela signifie).

Non, décidément, la « Francophonie » est une idéologie : un masque sous lequel se dissimule (assez gauchement d'ailleurs) l'expansionnisme moderne de la France, lequel s'accompagne paradoxalement d'un nombrilisme non moins connu : Francophonie, Francophonie chérie, combats avec tes défenseurs... Et pourtant, ne pourrait-on imaginer une francophonie plus modeste et présentant un autre visage ? Après tout, pourquoi des peuples parlant la même langue ne pourraient-ils pas se *rencontrer* et se *retrouver* sous une certaine forme ? Mais alors, il faudrait redéfinir les principes et les objectifs, et à ce propos, il y aurait lieu de s'entendre une bonne fois sur le sens à donner à l'expression « parler la même langue » : le français tel qu'il se pratique à travers le monde est à la fois « le même » et le « différent ». Un même fond commun indéniable réunit, certes, tous les francophones : le Voltaïque et le Québécois (de bonne volonté) qui tentent de se comprendre « en français » le feront plus facilement que s'ils avaient affaire à un Chinois par exemple. Mais du fait que la langue française a été exportée et confrontée à des langues et cultures qui lui sont étrangères, il est inévitable qu'elle ait évolué au point de présenter des différences notoires qui témoignent de la diversité des situations rencontrées. On ne sort pas indemne d'une rencontre avec l'étranger : ou bien on s'y enrichit, ou bien on s'y appauvrit. Si le français tient à sa pureté virginale, il n'a plus qu'à se réfugier derrière le cloître de l'Académie à Paris (et à y mourir...). Mais puisqu'il s'obstine

à émigrer loin de ce sanctuaire, il a choisi, par le fait même, le parti de s'aliéner (devenir autre). Un proverbe africain veut que ce soit l'immigrant qui s'adapte au « rythme local de la danse » et non le contraire. Le rêve que le français entretient d'imposer sa musique et sa cadence partout où il immigre, tout en exigeant que ses hôtes mènent cette danse étrangère à la perfection, est une prétention injurieuse qui vicie sa rencontre avec l'étranger. Pour qu'une francophonie soit viable, il faut que le français renonce enfin à sa manie de vouloir se trouver « chez soi » partout en fermant les yeux sur l'originalité et l'irréductibilité des situations diverses qu'il rencontre. L'ostracisme dont souffrent les francophonies marginales ne peut que faire échec au vœu de francophonie.

Si donc il est besoin d'une « Francophonie »..., il apparaît évident qu'elle ne pourra plus désormais se concevoir que comme un *dialogue entre des cultures ayant quelque rapport avec la langue française*; ceci implique au moins deux choses : tout d'abord, il s'agira du français-vivant, tel qu'il est pratiqué effectivement, et non plus d'un français idéal de grammairiens tâtilions. Deuxièmement, il faudra évacuer le mythe d'une culture française uniforme tout autour du monde, et se rendre à cette évidence que, même si elles ont quelque chose de « français », les différentes cultures francophones garderont toujours et partout une originalité à prendre en considération. En d'autres termes, la francophonie ne sera viable qu'en abandonnant le nombrilisme de la France ainsi que ses visées impérialistes. Alors, et alors seulement, il sera possible de se rencontrer et d'échanger entre peuples « parlant le français ».

Un spectre hante l'Afrique dite francophone : le spectre des langues locales. Toutes les ressources de la vieille métropole, toutes les forces disponibles, tout l'arsenal de l'école, du droit, de l'économie et de la politique, sont ligués en une sainte croisade pour le traquer. Cette croisade, comme toutes ses sœurs dans l'histoire, a son étendard, sa croix, son masque : la notion de francophonie.

(L.-J. Calvet, *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottologie*.
Paris: Payot, 1974)